



Rapport d'activités 2025



Représentation de l'atelier théâtre de La Cimade Strasbourg au Molodoï, 28 novembre 2025 @emiliefox

Table des matières

I.	Contexte	3
II.	Faire vivre la dynamique associative.....	4
A.	Les groupes locaux : la base active de La Cimade	4
1)	Aperçu général des activités	4
2)	Les 9 groupes locaux	4
B.	Le soutien de l'équipe régionale au fonctionnement et à l'organisation de La Cimade.....	6
1)	Les instances régionales et locales en 2025.....	6
2)	Une équipe salariée en région	7
C.	Le « soutien technique » aux équipes bénévoles : animation juridique et formations.....	7
III.	Faire vivre le projet associatif.....	10
A.	Accueillir, accompagner et renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des personnes en situation d'exil	10
1)	Les permanences d'accès aux droits en ville et en détention.....	10
2)	Les ateliers sociolinguistiques	13
B.	Témoigner, sensibiliser et se mobiliser pour une société accueillante, solidaire et protectrice des droits humains	15
C.	Agir en partenariat	16
1)	Les partenaires associatifs.....	16
2)	Les partenaires institutionnels	17
IV.	Assurer la viabilité économique de la région : rapport financier	19
A.	Les recettes.....	19
B.	Les charges	21

I. Contexte

Au cours de l'année 2025, les défis auxquels sont confrontés les personnes exilées et leurs soutiens - telle que La Cimade et bien d'autres - furent immenses, en Grand Est, comme ailleurs.

D'un point de vue juridique d'abord : avec les effets de la loi Darmanin adoptée en 2024 [pour contrôler l'immigration](#), l'une des plus répressives de ces 40 dernières années. A laquelle s'est ajoutée, en janvier 2025, [une circulaire du ministre de l'Intérieur](#) qui a encore restreint les possibilités de régularisation des personnes qui vivent et travaillent en France, parfois depuis de longues années, alors que celles-ci se faisaient déjà au compte-goutte.

Du point de vue des pratiques aussi : avec des interprétations préfectorales restrictives sur les régularisations, des difficultés pour prendre rendez-vous et accéder aux guichets de la préfecture ; des retards de renouvellement de titres de séjour qui engendrent des pertes des droits et de travail...qui plongent de nombreuses personnes dans l'irrégularité et la précarité, sans parler de la détresse mentale que ces situations provoquent. Parvenir à déposer une demande de régularisation ou à faire renouveler son titre de séjour représente plus encore qu'hier de véritables parcours du combattant auxquels nos équipes bénévoles assistent, souvent impuissantes.

A cet arsenal juridique et administratif s'ajoutent la traque et les pratiques de contrôle au faciès qui engendrent humiliations et violences, à l'instar des contrôles déployés à la frontière franco-allemande depuis fin 2024 ou de l'opération nationale de contrôles policiers menés les 18 et 19 juin 2025 dans les gares, trains et bus de l'ensemble du territoire national « *pour lutter contre l'immigration irrégulière* ».

La panoplie de mesures déployées pour dissuader les migrations conjuguée au développement de discours stigmatisants, contribue à donner des personnes exilées une image inquiétante, associée à un danger susceptible de nuire à nos sociétés, le fameux « risque migratoire » dont il faudrait se protéger. Ce processus de criminalisation, qui s'appuie sur des leviers juridiques, politiques ou médiatiques qui bien souvent s'additionnent, fabrique l'irrégularité, en présentant les personnes comme « illégales », voire comme un envahisseur menaçant pour le bien-être des sociétés et vient finalement favoriser ou légitimer des pratiques répressives et inhumaines.

Lors de notre assemblée régionale le 14 juin 2025, notre co-présidente régionale Isabelle Kauffmann empruntait les mots de Marion Muller-Colard pour inviter les équipes de La Cimade en Grand Est, malgré l'inhumanité à laquelle elles pouvaient faire face au quotidien dans leurs pratiques comme dans l'actualité internationale, à garder confiance : « *Dans cette période aussi complexe que celle que nous traversons, faire confiance est un parti pris très fort, essentiel pour notre collectif humain* ».

C'est avec cette confiance que les équipes des neuf groupes de La Cimade Grand Est ont été cette année encore au rendez-vous, avec d'autres, aux côtés des personnes exilées :

- Pour accueillir et accompagner les personnes étrangères face aux angoisses et injustices quotidiennes auxquelles elles font face.
- Pour défendre haut et fort les principes d'égalité et de justice qui nous guident et faire la preuve, en paroles et en actes, que le vivre et le faire ensemble sont concrets et font partie des solutions d'une société apaisée.

II. Faire vivre la dynamique associative

A. Les groupes locaux : la base active de La Cimade

1) Aperçu général des activités

237 personnes adhérentes dont **188** bénévoles agissent activement au niveau local et régional

17 permanences hebdomadaires en ville d'accueil et d'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches d'accès aux droits au séjour dans **10** lieux situés dans **6** départements : ce sont **5 522** personnes qui ont été accueillies en 2025, dont **3 836** nouvelles personnes.

Interventions dans **3 prisons** pour accompagner et aider les personnes incarcérées dans l'exercice de leurs droits

20 ateliers d'apprentissage du français hebdomadaires pour les personnes étrangères afin de favoriser l'accès à la langue et à la culture

37 actions de sensibilisations déployées dans l'espace public, des établissements scolaires et universitaires ainsi que des lieux culturels auprès de **2 422** personnes participantes pour sensibiliser aux réalités vécues tout au long des parcours d'exil

36 000 heures d'engagement bénévole au service de l'accueil, de la solidarité et de la protection des droits humains

2) Les 9 groupes locaux

Le mouvement de La Cimade en Grand Est, ce sont 188 personnes engagées bénévolement pour agir en solidarité avec les personnes exilées au sein de 9 groupes locaux sur l'ensemble la région ! Merci à elles et eux pour leur temps, leurs énergies et leur engagement pour construire un accueil digne et pour incarner dans les actes l'hospitalité et la solidarité !



Ardennes : 8 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches d'accès aux droits et le festival Migrant'Scène

Colmar : 39 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères vivant à Colmar et incarcérées au centre pénitentiaire de Mulhouse Lutterbach pour l'exercice de leurs droits, les activités sociolinguistiques (apprentissage du français et café conversation), la sensibilisation et l'orientation sociale

Metz : 13 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches d'accès aux droits

Mulhouse : 18 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères vivant à Mulhouse et incarcérées au centre pénitentiaire de Mulhouse Lutterbach dans leurs démarches d'accès aux droits et la sensibilisation

Nancy : 15 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères vivant dans les environs de Nancy et incarcérées à la maison d'arrêt de Nancy Maxéville pour l'exercice de leurs droits dans leurs démarches d'accès aux droits et la sensibilisation

Reims : 10 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches d'accès aux droits

Sélestat : 7 bénévoles engagées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches d'accès aux droits et la sensibilisation

Strasbourg : 97 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères (vivant à Strasbourg et incarcérées à la maison d'arrêt de Strasbourg) dans leurs démarches d'accès aux droits, les activités sociolinguistiques (apprentissage du français, ateliers créatifs et sorties culturelles) la sensibilisation, le festival Migrant'Scène et les solidarités internationales

Troyes : 6 bénévoles engagés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches d'accès aux droits

B. Le soutien de l'équipe régionale au fonctionnement et à l'organisation de La Cimade

L'équipe régionale composée des membres du bureau régional, du conseil régional et de l'équipe salariée en région a la mission de faire vivre une dynamique associative régionale. Ainsi, elle peut participer et/ou venir en appui aux réunions organisées par les groupes locaux, préparer et animer des journées régionales en fonction des besoins recueillis au niveau local. Elle anime aussi les temps régionaux formels comme l'assemblée régionale et le conseil régional. Elle a également pour mission de mettre en œuvre les orientations décidées lors de l'assemblée régionale et qui peuvent être retravaillées en conseil régional.

1) Les instances régionales et locales en 2025

En 2025, quatre rencontres du conseil régional ont été organisées¹. Celles-ci ont été régulièrement ouvertes à l'ensemble des militant-e-s qui le souhaitent afin que les réflexions et les informations soient le plus largement partagées au sein de la région. Pour rappel, les membres du conseil régional s'appliquent à créer et/ou entretenir un lien entre les groupes locaux de la région et avec les structures nationales de La Cimade. Ils travaillent constamment avec la déléguée nationale en région (DNR) et la secrétaire générale (article R.5.2.3 du règlement d'application des statuts).

Le bureau régional, composé de quatre membres, s'est réuni en visio une fois par mois hors période de congés. Il s'est notamment engagé sur :

- L'organisation et l'animation des instances régionales (conseils régionaux et assemblée régionale) et les temps régionaux
- L'accompagnement de proximité des groupes, en allant sur place pour mieux échanger sur les enjeux et difficultés rencontrées localement au sein des équipes (en binôme salarié/bénévole)
- La participation aux instances de partenaires de la Cimade en Grand Est. Exemple : Union des églises protestantes d'Alsace Lorraine, Observatoire régional de l'intégration et de la ville, interventions sur l'action de La Cimade à la demande des partenaires de la région, etc.
- La participation aux sessions des Bureaux régionaux et Délégués nationaux des 13 régions du Mouvement de La Cimade, organisées deux fois par an au siège national à Paris
- L'accompagnement, l'accueil et l'intégration de la nouvelle Déléguée nationale en région, Lydie Arbogast, qui a pris ses fonctions le 3 février 2025.
- L'accompagnement et la facilitation de la passation sur le poste de chargée de projet régional entre Fleur Germain et Morgane Macé, qui a repris ses fonctions au retour de son congé maternité le 28 avril 2025.

L'Assemblée régionale s'est tenue le 14 juin 2025 à Strasbourg et a renouvelé l'ensemble des élu.e.s de La Cimade en Grand Est au niveau régional (conseil régional) et national (délégué.e.s à l'AG et au conseil national) pour un nouveau mandat de trois ans : de juin 2025 à juin 2028.

¹ Le 3 mars à Nancy, le 13 mai en visioconférence, le 17 septembre en visioconférence et le 14 novembre à Strasbourg.

2) Une équipe salariée en région

L'équipe salariée en région est en principe composée d'une déléguée nationale en région et d'une chargée de projet régional. En 2025, l'équipe salariée de La Cimade Grand Est a été traversée par plusieurs mouvements internes :

- L'arrivée de la nouvelle DNR Grand Est, Lydie Arbogast, qui a pris ses fonctions en février 2025.
- Le départ de Fleur Germain, chargée de projet régional (remplacement de congé maternité), le 30 avril 2025
- Le retour de Morgane Macé le 28 avril 2025

En lien étroit avec les instances régionales et dans le cadre du projet associatif, l'équipe salariée :

- Coordonne l'ensemble des actions de La Cimade conduites sur le territoire avec les équipes bénévoles et veille à leur cohérence avec les statuts, la charte déontologique, le projet associatif et les orientations politiques et stratégiques définies par l'assemblée générale et le conseil national.
- Organise le développement du mouvement Cimade en Grand Est : recrutement, formation, encadrement, organisation, développement des moyens humains et financiers.
- Soutien les groupes locaux du Grand Est dans le déploiement de leurs actions² (ainsi que l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en cohérence avec les orientations nationales (saisines institutionnelles, plaidoyer, contentieux, partenariats, mobilisations, communication...)
- Elle exerce sa mission en relation avec les instances associatives régionales et locales et les équipes nationales de La Cimade

C. Le « soutien technique » aux équipes bénévoles : animation juridique et formations

En 2025, les équipes de La Cimade en Grand Est ont accueilli, informé et accompagné plusieurs milliers de personnes exilées dans leurs démarches d'accès aux droits dans les Ardennes, à Colmar, à Metz, à Mulhouse, à Nancy, à Reims, à Sélestat et à Strasbourg. Afin de poursuivre cette mission dans les meilleures conditions, La Cimade a organisé des sessions de « debriefs juridiques » mensuelles ainsi que plusieurs sessions de formation des équipes aux évolutions législatives et jurisprudentielles récentes. Des formations sont également régulièrement proposées afin de découvrir et de s'outiller pour faire vivre le projet associatif de La Cimade mais également d'échanger et de mutualiser nos pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement vers l'accès aux droits, à la langue et à la culture ; de sensibilisation auprès du public ; et de mobilisations collectives pour la justice et l'égalité des droits. Au total, ce sont 9 formations thématiques et continues qui ont été délivrées auprès de près de 400 bénévoles en 2025, pour un total de 83 heures.

² Accès aux droits en ville et en détention, apprentissage du français, sensibilisations et mobilisations.

Débrief juridique pour les équipes actives dans les permanences			
Ouest (Reims, Ardennes, Troyes, Nancy, Metz)	Mensuelle	10 participants en moyenne	1,5 heures
Est (Colmar, Mulhouse, Sélestat, Strasbourg)	Mensuelle	10 participants en moyenne	1,5 heures
Formations régionales			
Comprendre les enjeux des effets des politiques d'expulsion et de surveillance à l'encontre des personnes étrangères	24 janvier	18 participants	7 heures
Agir et militer à La Cimade	24 avril	10 participants	6 heures
Agir et militer à La Cimade	25 avril	10 participants	2 heures
Formation juridique initiale	21 juin	14 participants	8 heures
Quel legs colonial dans les politiques migratoires françaises ? : Pistes de réflexion	22 octobre	13 participants	3 heures
Droit au séjour des ressortissants de l'UE	4 novembre	24 participants	2 heures
Partage et mutualisation de pratique de sensibilisation autour de l'exposition de La Cimade « L'Atelier des femmes fortes »	13 novembre	8 participants	1 heure
Formation juridique initiale	29 novembre	13 participants	8 heures
Premiers retours sur la loi Darmanin et la circulaire Retailleau	8 décembre	39 participants	2 heures
Journées régionales thématiques			
Journée régionale sensibilisation	3 février 2025	18 participants	7 heures
Journée régionale prison « Informations collectives en détention »	15 novembre	11 participants	7 heures

Au-delà de ces formations ciblées sur la région, des formations sont régulièrement organisées et proposées par les équipes nationales à l'ensemble des équipes bénévoles des 99 groupes locaux de La Cimade en visioconférence :

- Sur l'utilisation de Cimadocs
- Sur l'utilisation de SAAM, notre logiciel de Suivi Accueil Accompagnement Migrants
- Sur les outils de sensibilisation et leur mise en pratique
- Sur les outils pour animer les ateliers sociolinguistiques et leur mise en pratique
- Etc.

Les équipes bénévoles ont également la possibilité de participer aux formations et temps de décryptage régulièrement proposés par les équipes salariées nationales, en présentiel à Paris, ou en visio. Exemples en 2025 : participation de plusieurs bénévoles aux webinaires internes thématiques sur les entraves aux solidarités aux frontières françaises ainsi que les stratégies de ripostes (1^{er} avril) ; les impacts de la circulaire Retailleau » (9 avril) ; les propositions de lois relatives à la rétention administrative (5 juin) ; les interdictions de retour sur le territoire français appliquées à la prison (6 octobre) ; la réforme de la politique européenne d'expulsion (20 octobre) ; etc.

Deux formations externes relatives aux droits des personnes étrangères ont également été dispensées par la chargée de projet régional auprès de Face-Alsace (28 juillet, Mulhouse) et auprès du Centre socioculturel du Fossé des Treize (27 août, Strasbourg).

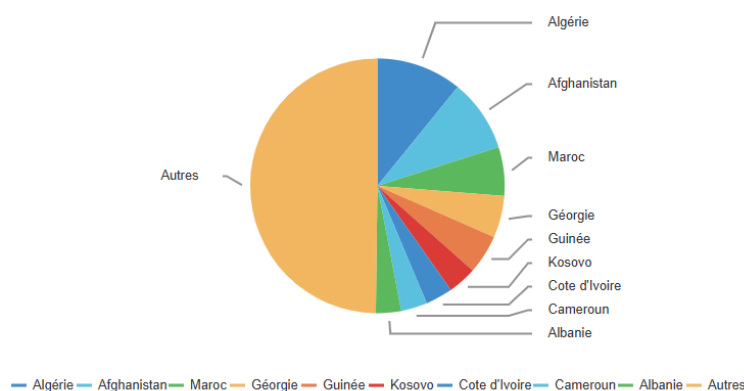
III. Faire vivre le projet associatif

A. Accueillir, accompagner et renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des personnes en situation d'exil

1) Les permanences d'accès aux droits en ville et en détention

En 2025, les équipes de La Cimade en Grand Est proposent 17 permanences juridiques hebdomadaires en ville³ et accompagnent plus de 5 500 personnes exilées, dont 46% de femmes, dans leur accès aux droits et à la justice. L'accueil s'effectue systématiquement en équipe (binôme bénévole).

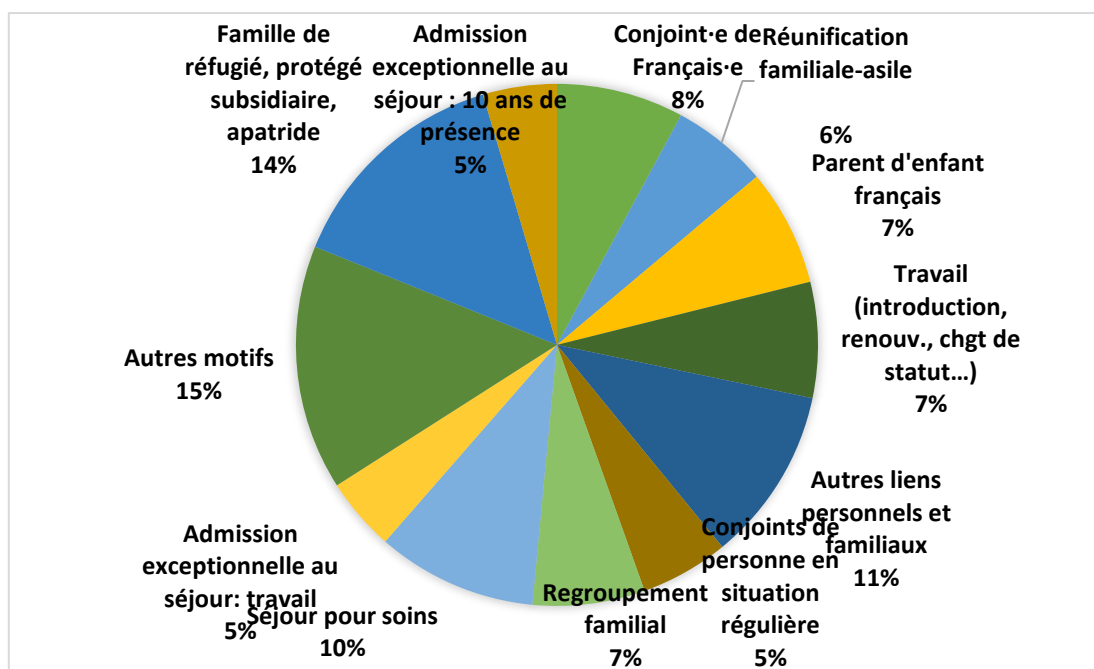
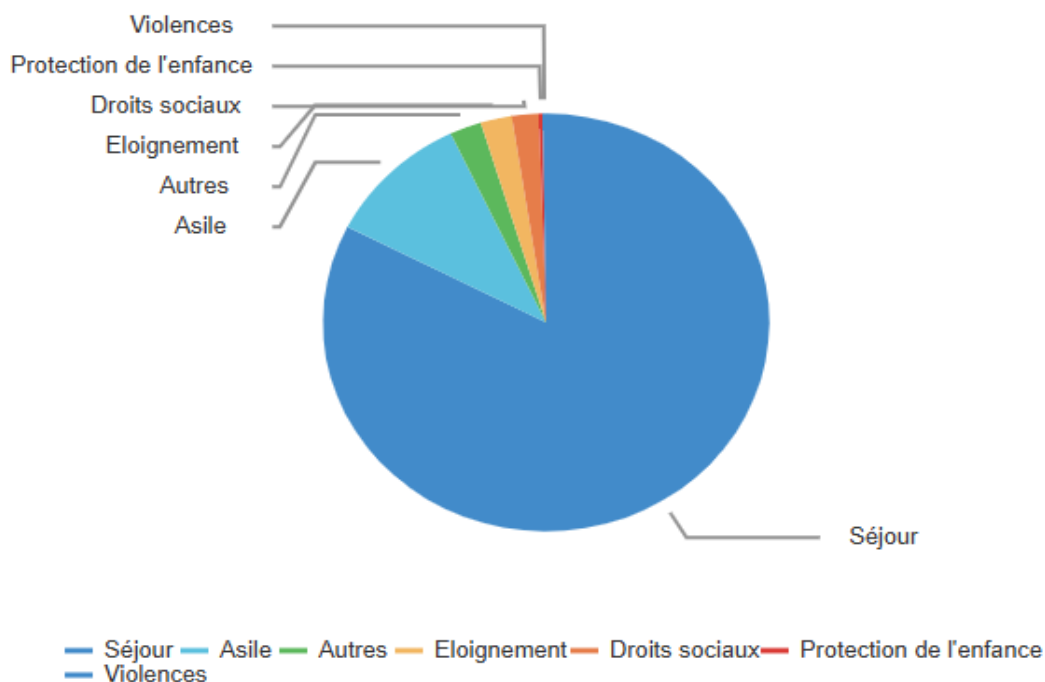
Répartition par pays d'origine



* « Autre » correspond à l'ensemble des autres pays qui ne sont pas visibles dans le graphique car trop peu représentés.

³ Ardennes (1 permanence hebdomadaire à la Maison des associations de Charleville Mézière), Colmar (2 permanences hebdomadaires dans nos locaux), Metz (1 permanence mensuelle à la Maison de la Justice et du Droit de Woippy), Mulhouse (2 permanences hebdomadaires à la Paroisse Terre Nouvelle), Nancy (1 permanence hebdomadaire au Buisson Ardent), Reims (1 permanence hebdomadaire à l'Entraide Protestante de Reims), Sélestat (1 permanence hebdomadaire au Presbytère Notre Dame de la Paix), Strasbourg (5 permanences hebdomadaires à la Maison protestante de la Solidarité et 1 permanence mensuelle à la T'Rêve), Troyes (1 permanence hebdomadaire à l'Eglise Protestante Unie de Troyes et Aube).

Répartition par thématique



En parallèle des permanences en ville, plusieurs équipiers et équipières bénévoles se sont engagées auprès de près de 150 personnes étrangères incarcérées en 2025 dans 3 établissements pénitentiaires : centre pénitentiaire de Mulhouse Lutterbach, maison d'arrêt de Nancy-Maxéville et la maison d'arrêt de Strasbourg. Les personnes rencontrées y sont informées sur leurs droits, nous examinons avec elles leur situation administrative et les soutenons dans leurs démarches possibles. C'est aussi et surtout un moment d'écoute et d'accompagnement.

Chaque jour, nous constatons les conséquences funestes sur la vie des personnes étrangères qui vivent et travaillent en France de la [loi de 2024 pour contrôler l'immigration conjuguée à la circulaire du ministre de l'Intérieur de 2025](#). Ces textes ont renforcé le pouvoir discrétionnaire toujours plus arbitraire de l'administration. L'ancrage privé et familial en France est passé au crible d'une brutalité inédite. Le flou savamment entretenu autour des critères de régularisation, combiné aux conséquences dramatiques d'un refus, instaure une politique de la peur et de la dissuasion. La chute des régularisations qui en résulte, confirmée par le ministère de l'Intérieur, semble brandie comme un trophée politique.

« La discrimination, la précarité et l'insécurité frappent aujourd'hui tous les publics. Nous sommes effarés d'observer le nombre grandissant de situations de ruptures de droits induites par ce système aberrant, inique et répressif ; même les personnes remplissant pourtant toutes les conditions légales requises sont susceptibles de basculer dans l'irrégularité en raison des défaillances étatiques. [...] Comment faire face à l'érosion des droits des personnes accueillies ? Comment éviter de se laisser gagner par le sentiment d'impuissance vis-à-vis de cette logique sécuritaire absurde et injuste ? »
Extrait du rapport d'activité 2025 de La Cimade à Metz

« La circulaire Retailleau rend impossible toute régularisation exceptionnelle et nous sommes confrontées à l'angoisse de familles présentes depuis très longtemps en France où aucune perspective de régularisation n'est possible. Nous sommes donc confrontés à des situations de vulnérabilité extrême, de désespoir de familles dont les enfants sont insérés dans leur vie scolaire. » Extrait du rapport d'activité 2025 de La Cimade en Centre Alsace

« Nous constatons une précarisation sociale de plus en plus importante des personnes qui nous sollicitent. Les critères de régularisation de leur situation administrative étant de plus en plus restrictifs, l'accès à un titre de séjour devient de plus en plus aléatoire et se prolonge dans le temps. Les personnes et familles dépendent de plus en plus longtemps de l'entraide de compatriotes et du soutien des associations caritatives, les maintenant dans une situation de non-travail imposé et de dépendance très destructrice au niveau psychologique. » Extrait du rapport d'activité 2025 de La Cimade à Colmar

« Les mêmes difficultés de lenteur dans le traitement des dossiers, de réponses négatives pour des demandes remplissant toutes les conditions exigées pour obtenir un titre de séjour ou un renouvellement, des dossiers perdus, ... persistent et deviennent de plus en plus incompréhensibles voire inadmissibles. Même des situations qui sont de droit pour obtenir un titre de séjour peuvent aboutir à un refus. Les avocats, de plus en plus sollicités, désespèrent et sont submergés. [...] Une anxiété partagée des personnes migrantes et des cimadien.nes s'est exprimée. Ainsi, nous avons été confronté.e.s à une forme d'impuissance, de rage et de colère, dans les réponses que nous pouvions apporter, tout en restant accueillant.e.s, solidaires, sécurisantes ». Extrait du rapport d'activité 2025 de La Cimade à Strasbourg

Ce contexte hostile entraîne un sentiment croissant d'impuissance à permettre effectivement l'accès aux droits des personnes accueillies et nous invite aujourd'hui à interroger et réinventer nos modalités d'accueil et d'accompagnement afin de dessiner de nouveaux chemins pour les années à venir. Un groupe de travail national a été lancé pour s'y atteler et localement, La Cimade à Strasbourg expérimente depuis le printemps 2026 un nouvel atelier d'accueil collectif intitulé « Bienvenue : Vivre sans papiers ». Complémentaire des permanences classiques, celui-ci se veut un lieu de partage d'expériences, de réflexions, de convivialité et de solidarité autour du thème « sans papiers mais avec des droits ».

Au-delà du temps passé en présentiel lors de ces permanences en ville et en détention, les équipes s'investissent également en amont et en aval des rendez-vous afin de collecter les informations juridiques pertinentes, prendre les contacts utiles auprès des partenaires et de l'administration et préparer les démarches pratiques et administratives à entreprendre avec les personnes accueillies et accompagnées.

Les équipes sont également mobilisées tout au long de l'année pour apporter les éléments de réponse et de compréhension aux professionnels et partenaires associatifs et institutionnels qui les saisissent sur des situations relatives au droit au séjour des personnes étrangères vivant sur le territoire. La gestion des messageries de chacun des groupes locaux de La Cimade (flux de 5 à 10 requêtes par jour ouvré) exige un investissement constant et conséquent des équipes.

2) Les ateliers sociolinguistiques

En 2025, environ 300 personnes exilées ont participé aux ateliers sociolinguistiques animés par près de 44 bénévoles de deux équipes, à Strasbourg Colmar.

Les ateliers sociolinguistiques sont des espaces d'accueil, de partage et d'apprentissage pour rompre l'isolement et faciliter le quotidien. Les équipes proposent, à travers la rencontre et le partage mutuel, un espace d'entraînement et de réflexion sur la langue et les codes culturels. Les ateliers prennent diverses formes : ateliers d'apprentissage du français et ateliers créatifs ainsi que des visites et sorties culturelles. L'objectif est la socialisation et la défense de l'accès à la langue pour tous et toutes. En prônant l'hospitalité linguistique, les équipes se fondent sur la rencontre pour lutter contre l'exclusion par la langue qui est un élément essentiel d'inclusion et d'accès aux droits et renforcer le pouvoir d'agir des personnes.

A Strasbourg, une équipe multiculturelle de 36 bénévoles anime 13 ateliers chaque semaine avec 217 personnes étrangères exclues des dispositifs publics d'apprentissage du français. L'offre des ateliers proposé s'est diversifiée avec 5 nouveaux ateliers créés en 2025 : sept ateliers sociolinguistique tous niveaux, un atelier d'écriture, un atelier de dessin, un atelier de grammaire et vocabulaire en situation⁴, cinq ateliers grand.e.s débutant.e.s animés en parallèle des séances ASL⁵, un atelier de chansons⁶, un atelier de français renforcé⁷, un café conversation⁸.

⁴ Créé en janvier 2025

⁵ Créé en février 2025

⁶ Créé en septembre 2025

⁷ Créé en octobre 2025

⁸ Créé en octobre 2025

A Colmar, une équipe de huit bénévoles anime huit ateliers d'apprentissage du français chaque semaine avec 90 personnes sans papiers : cinq ateliers débutant, un atelier intermédiaire et un atelier avancé. Au-delà des ateliers d'apprentissage du français, le Café conversation animé par deux bénévoles lancé en 2024 s'est poursuivi en 2025, désormais en partenariat avec la Médiathèque Bel Flor :

« Au vu des commentaires de ses participants, le Café Conversation est repéré comme un lieu complémentaire aux cours de français, un lieu de partage et de convivialité. Les personnes sont désormais bien connues des bibliothécaires ce qui contribue à tisser un réseau amical autour des personnes. » Extrait du rapport d'activité 2025 de La Cimade à Colmar

Au-delà des ateliers sociolinguistiques proposés, de nombreuses sorties et excursions culturelles ont été organisées et fréquentées par les apprenant.e.s tout au long de l'année en partenariat avec une diversité d'institutions culturelles et plusieurs fêtes ont été organisées afin de partager des moments joyeux ensemble⁹.

Les deux équipes observent une augmentation de la fréquentation de leurs ateliers qui interroge la saturation générale des dispositifs associatifs d'apprentissage du français ouvert aux personnes sans papiers sur leurs territoires. Se pose alors la question d'ouvrir de nouveaux créneaux, de recruter de nouveaux bénévoles, de les former et de solliciter de nouvelles salles. Dans la majorité des cas, les équipes n'ont pas cette marge de manœuvre et se voient contraintes d'ouvrir, au mieux, des listes d'attentes. Cette situation difficile semble largement partagée par les associations partenaires. Des réflexions collectives sont lancées pour imaginer collectivement des solutions à l'avenir au niveau local, mais également régional et national.

Au-delà des enjeux liés à la recrudescence des sollicitations et à la saturation des ateliers, les équipes identifient plusieurs enjeux à mettre au travail pour continuer à porter et développer leurs actions d'accès à la langue et à la culture pour favoriser l'émancipation et le vivre ensemble :

- La formation pédagogique et politique des équipes et le recrutement de nouveaux et nouvelles bénévoles
- La participation des apprenant.e.s au fonctionnement des ateliers et la valorisation de leurs travaux et créations
- La mise en réseau des structures qui proposent de l'apprentissage du français sur le territoire afin de fluidifier la fréquentation des cours d'une part, et d'ouvrir des espaces d'échange et de mutualisation des pratiques d'autres part
- Le décroisement des ateliers sociolinguistique par rapport aux autres activités de La Cimade.

⁹ Musée d'Art Moderne et Contemporain, Musée Tomi Ungerer, Décors de l'Opéra national de Strasbourg, excursion à Barr et au château d'Andlau ; Balade à la Krutenau et sur les quais ; Balade autour de la Bibliothèque nationale universitaire et du quartier de la Neustadt ; Comédie de Colmar (visite des locaux de la Manufacture des Tabacs et spectacle équestre Zusammen; etc.

B. Témoigner, sensibiliser et se mobiliser pour une société accueillante, solidaire et protectrice des droits humains

En complément des actions menées directement auprès des personnes étrangères, les équipes de La Cimade en Grand Est se mobilisent pour s'opposer aux réponses simpliste, lutter contre les propos discriminatoires et racistes qui construisent un lien automatique entre personnes étrangères, délinquance et terrorisme. Cela passe par des actions de sensibilisation et de mobilisation sur la situation des personnes migrantes auprès d'un public varié, au sein des établissements publics, culturels, scolaires et universitaires mais aussi dans l'espace public pour faire connaître les réalités vécues tout au long des parcours d'exil. Voici quelques exemples des actions menées en 2025 :

- 12 interventions auprès de jeunes en partenariats avec des établissements scolaires et universitaires¹⁰ ;
- 20 ciné-débats animé auprès du grand public en partenariat avec des cinémas¹¹ ;
- 3 expositions : [l'Atelier des femmes fortes](#) à la [Filature de Mulhouse](#) et au [Palais des Congrès de Strasbourg](#) et [Protéger les enfants et leurs droits](#) au Lieu d'Europe à Strasbourg
- 3 spectacles vivants issus des [ateliers théâtre de La Cimade à Colmar et à Strasbourg](#)¹²
- Une présence soutenue dans les fêtes et festivals associatifs locaux pour échanger avec le public autour de nos missions et de nos engagements¹³.

Cela passe également par l'ouverture ou la participation à des espaces d'échanges et d'analyse autour des réalités vécues tout au long des parcours d'exil dans le cadre de diverses conférences publiques que nous initions ou auxquelles nous sommes invités. Quelques exemples en 2025 :

- [11^{ème} Forum pour une Humanité sans limite](#) le 5 avril à Kingersheim : « Peut-on vivre ensemble au-delà des préjugés ? »
- Rencontre autour de l'accueil des personnes exilées avec Alberto Polito¹⁴ à Colmar le 12 mai
- [Journée d'étude "Hospitalité et accueil des réfugié.e.s dans le contexte de montée de l'extrême droite en France et en Europe"](#) à l'Université de Strasbourg avec l'intervention de Johanne Samé¹⁵ sur les discours stigmatisant et les contre-discours produits par les ONGs (à partir de l'exemple de La Cimade) pour lutter contre la désinformation sur les migrations le 19 mai.

¹⁰ Collège Saint André à Colmar ; Collège René Nicklès à Dommartemont ; Lycée Schongauer à Colmar ; Lycée agricole de Wintzenheim ; Collège Anne Frank à Illzach ; Collège Mission Africaines à Haguenau ; Collège Paul Wernert à Achenheim, Faculté de Lettre de Strasbourg.

¹¹ Le Select à Sélestat ; Le Bel Air à Mulhouse ; Le Caméo à Nancy ; le CGR à Colmar ; le Cosmos à Strasbourg ; etc.

¹² Représentation avec des personnes exilées d'un jeu de théâtre forum autour de "Ce qui nous unit" dans le cadre du collectif "Comprendre les migrations" à la foire écobio de Colmar le 31 mai.

¹³ Marchés ; Fête des Alternatives écologiques et solidaires à Sélestat (3 mai) ; Festival Azilo de Lapoutroie ; Alimenterre de la coopérative colmarienne des Oies sauvages ; Journée nationale de l'accès aux droits du Bas-Rhin à Strasbourg et Colmar le 23 mai ; Festival des Solidarités de la LDH à Vouziers (12 juillet) ; Village du partage au Marché de Noël de Strasbourg ; Marché du monde solidaire de Nancy (15 et 16 novembre) ; Festival de Rue d'Ailleurs d'Ici (1-2 mai) et Foire éco bio de Colmar ; Festival Humanité sans Limites à Kingersheim ; Rentrée des luttes à Strasbourg (6 septembre) ; Marchés festifs de la Maison d'Activités Rurales et Solidaire à Boulton-aux-Bois (2 mai et 13 septembre) ; Village des associations à Strasbourg (13-14 septembre) ; etc.

¹⁴ Alberto Polito est psychologue italien, professeur contractuel à l'Université de Calabre et juge honoraire au tribunal pour mineurs de Reggio de Calabre. Il a collaboré avec diverses organisations de la société civile française, italienne et internationale et intervient dans le domaine de l'accueil en tant que psychologue, superviseur et coordonnateur d'équipe.

¹⁵ Bénévole de La Cimade à Aix-en-Provence, puis Nancy et actuellement Colmar

- Intervention de La Cimade Grand Est à la journée d'étude à la journée d'étude « Migrants, demandes d'asile et hospitalité » dans le cadre de la Semaine des réfugiés à Strasbourg le 20 juin
- Table ronde à la suite de la projection du film Luttopia, le 7 octobre 2025, au Klub à Metz
- Table ronde « [Dématérialisation : peut-on stopper la machine à fabriquer des sans-papiers ?](#) », 29 octobre 2025 à Strasbourg, [Numérique en Commun\(s\)](#)
- Conférence « [Gaza et territoire occupés : la voix du droit face à la guerre](#) », 17 octobre 2025 au FEC à Strasbourg
- [Conférence débat autour de Suzanne De Dietrich et de La Cimade](#), 17 octobre 2025, à la paroisse du Neuhof Stockfeld à Strasbourg.
- [Conférence publique sur les contrôles discriminatoires à la frontière franco-allemande](#), le 26 novembre 2025 au Blue Note Café à Strasbourg
- Etc.

Notre participation au débat public se traduit également par les réponses aux médias locaux¹⁶.

La Cimade se mobilise également pour porter haut et fort nos valeurs et nos revendications pour un accueil digne et l'égalité des droits. L'année 2025 a notamment été marquée par l'engagement des cimadiens et cimadiennes dans le cadre des mobilisations contre la guerre au Moyen-Orient et pour la paix, la vie, la liberté et la dignité des palestiniens. A noter également, les successives mobilisations et manifestations publiques organisées en Meurthe-et-Moselle et dans le Bas-Rhin contre la mise à la rue de plusieurs dizaines de familles exilées et contre les graves manquements de l'Etat à ses obligations légales en matière d'hébergement d'urgence¹⁷.

C. Agir en partenariat

Augmenter notre capacité à convaincre, mobiliser et obtenir des résultats collectivement, dans différents domaines ; mais également enrichir, élargir nos connaissances et nos réflexions, par le dialogue avec d'autres : tels sont les enjeux autour du renforcement des partenariats que La Cimade nourrit avec de nombreuses organisations associatives et institutionnelles.

1) Les partenaires associatifs

Sur l'ensemble du territoire de la région Grand Est, La Cimade a activement contribué à la mise en œuvre d'espaces d'échanges d'expertise, d'expériences et de construction de mobilisations communes pour faire vivre la solidarité et protéger les droits des personnes exilées. Ces mobilisations sont par essence collectives et se traduisent par la participation de nos équipes à divers réseaux et actions conjointes avec les organisations de la société civile engagées localement. Quelques exemples pour l'année 2025 :

¹⁶ Mediapart « [Humiliée par la police allemande lors d'un contrôle à la frontière, une réfugiée syrienne porte plainte](#) » 26/11/25 ; DNA « [La Cimade dénonce la fabrique des sans-papiers](#) » 07/03/26 ; Le Républicain Lorrain « Face à la dématérialisation des étrangers plongent dans la précarité » 10/03/26 ; Club de la Presse Strasbourg Europe « [Carte blanche du co-président de La Cimade Grand Est « Tous égaux ? Pas tout à fait !](#) » 09/03/26 ; l'Alsace, « Weil Am Rhein [Plus de 300 personnes appellent à une solidarité sans frontières](#) » 18/04/26 ; L'Alsace « [Forum Humanité sans Limites : Dépoussiérer l'image du bénévolat pour « donner envie de s'engager](#) » 02/05/26 ; etc.

¹⁷ 13 mars 2025 : [Alerte : Risque de mise à la rue de plusieurs dizaines de familles exilées dans le Bas-Rhin](#) ; 12 mai 2025 : [Lettre ouverte à Madame la Préfète de Meurthe-et-Moselle sur les manquements de l'Etat à ses obligations légales en matière d'hébergement d'urgence et la situation alarmante à Nancy](#) ; 28 mai 2025 : [Lettre ouverte à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin sur les manquements de l'Etat à ses obligations légales en matière d'hébergement d'urgence](#)

Dans les Ardennes, l'équipe de la Cimade travaille étroitement avec la Ligue des droits de l'homme et le collectif Réseau éducation sans frontières avec lequel elle partage expertise, savoirs et luttes pour le respect des droits des familles et enfants exilés et coorganise plusieurs événements du festival Migrant'Scène

A Mulhouse, la Cimade s'est engagée au sein du collectif Urgence Welcome, pour le respect du droit et de la solidarité dans l'accueil des étrangers dans la région mulhousienne et du collectif des associations unies de Haut-Rhin autour des problématiques d'hébergement. Au-delà de ces réseaux, l'équipe échange et travaille en synergies avec plusieurs associations locales pour telles que : SURSO, CIDFF, THEMIS, Restos du Cœur, Conférences de St Vincent de Paul et, plus épisodiquement, Caritas et l'association protestante Aimer, Servir, Partager

A Metz, La Cimade a renforcé son partenariat avec le Réseau de Solidarité des Associations Messines (RESAM) et développé ses synergies et complémentarités avec les associations locales : CASAM, LDH, restos du cœur, RESF, JRS Welcome, COMSYR, SOS Racisme, Secours catholique, Secours populaire, Médecins du Monde, ATD, MRAP, Fondation pour le logement des défavorisés, Pastorale des migrants, Cultures 21, Agir ABCD, Gens de la rue.

A Reims, l'équipe locale a poursuivi son partenariat avec Sciences Po Reims à travers l'organisation d'une conférence et la participation à une table ronde sur les enjeux d'accueil et d'intégration. Un partenariat a été initié à la structure « Point Ecoute Jeune » qui propose un accueil et un soutien psychologique gratuit et confidentiel aux jeunes en souffrance mentale sur le territoire rémois (phobie scolaire, idées suicidaires, difficultés familiales liées à l'identité de genre, etc.) afin de permettre des orientations réciproques et adéquates entre les deux associations.

En Centre Alsace La Cimade a poursuivi son engagement au sein du collectif des droits humains à travers l'organisation de plusieurs événements ouverts au public.

A Strasbourg, les équipes ont poursuivi leur engagement au sein : des Cercles de silence pour faire connaître et dénoncer les violations des droits des personnes exilées, du Collectif pour une autre politique migratoire¹⁸; du Collectif des amoureux.ses au ban public (accueil et accompagnement juridique et administratif des couples mixtes, sensibilisation et plaidoyer). Le partenariat avec AFL67 développé en mai 2024 s'est poursuivi et renforcé autour de l'accompagnement des personnes dans leurs démarches numériques.

2) Les partenaires institutionnels

Les églises et les paroisses, qui nous accueillent à plusieurs endroits de la région dans leurs locaux, à titre gracieux, afin que nous puissions nous réunir et accueillir et les personnes que nous accompagnons et au-delà, qui échangent avec nous et partagent nos préoccupations et nos engagements auprès de leurs communautés.

¹⁸ Plusieurs mobilisations organisées en lien avec le comité inter-établissements scolaires contre la mise à la rue de plusieurs dizaines de familles exilées avec enfants ; Organisation d'une soirée-débat autour des luttes à mener vis-à-vis de la criminalisation des migrations et des solidarités en Europe ; Soutien aux mobilisations contre le génocide à Gaza en lien avec le Collectif Palestine67 ; etc.

Les établissements scolaires, universitaires et culturels avec lesquels nous organisons des actions de sensibilisation auprès des élèves et au-delà, des conférences et de séminaires à destination des étudiant.es tels que le partenariat avec la faculté de psychologie et le service universitaire d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers à Strasbourg, Sciences Po Reims, les centres socio-culturels, les médiathèques, les cinémas, les collèges et les lycées avec lesquels nous organisons et proposons régulièrement des événements ouverts au public afin d'ouvrir le débat, les échanges et de partager nos analyses autour des réalités vécues par les personnes tout au long de leurs parcours d'exil.

Les opérateurs de l'hébergement et du social, qui orientent les publics qu'ils hébergent et accompagnent vers nos équipes afin qu'ils soient informés quant à leurs droits au séjour et avec lesquels les groupes locaux échangent très régulièrement afin de resserrer les liens et développer la complémentarité de nos interventions. Quelques exemples en 2025 :

- Les CADA de Revin, de Fumay et les assistantes sociales des maisons de solidarité de Charleville Mézière et de Sedan dans les Ardennes
- L'association opératrice d'hébergement Antenne à Strasbourg pour l'accompagnement des démarches de droit au séjour des personnes qu'elle héberge et dans le cadre de l'atelier de théâtre, de danse et de chant créé avec les personnes exilées qui y sont hébergées et les assistants sociaux dans le cadre de Migrant'Scène.
- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Sélestat avec lequel l'équipe locale de La Cimade échange des compétences, des savoirs en matière du droit au séjour et de droits sociaux et le Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Sélestat (CADA) géré par ASF pour l'accompagnement des démarches de régularisation des personnes hébergées. Et bien d'autres sur le territoire de Sélestat tels que : l'UTAMS, ARSEA, les Restos du Cœur Sélestat, HUDA de Ste Marie aux Mines ou encore Emmaüs Scherwiller.
- Un partenariat renforcé en 2025 avec les assistants sociaux de la Collectivité européenne d'Alsace ainsi que le Centre hospitalier universitaire de Mulhouse qui échange régulièrement avec nos équipes.
- Les services de la ville de l'Eurométropole de Strasbourg à travers la participation de La Cimade à la commission « droit des femmes, égalité de genre », au Conseil de vie interculturelle et citoyenne (CVIC)

IV. Assurer la viabilité économique de la région : rapport financier

A. Les recettes

Comptes de produits – Recettes		2025	2024
Nombre de cotisants dans l'année		237	205
A.			
Intervention en formation et sous-traitance		6 012	5 991,10
Vente publications et brochures		6 811	7 492,87
Subventions communales		3 3140	25 050,00
Conseil départemental d'accès aux droits		7 600	5 400,00
UEPAL		22 500 ^{*19}	
Fond. CIMADE et autres		8 094	8 094,00
Contribution Etage/Antenne		18 780	24 950,00
Dons particuliers		2 160	18 624,47
Dons paroisses et associations		14 504	8 340,00
Cotisations reçues		7 285	4 870,00
Produits divers		1 790	
Participation des usagers			454,53
Prise en charge organisme			
a) Sous-total des recettes ordinaires		128 675	109 266,97
B.			
Prise en charge par le siège national		83 298	125 790,25
b) Sous-total des prises en charges		83 298	125 790,25
TOTAL AVANT CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		211 975	245 057,22
% dépenses prises en charge par le siège		39,29%	51,33%
C.			
Valorisation locaux mis à disposition		49 000	48 000,00
Valorisation du personnel bénévole		248 707	239 142,00
c) Sous-total des valorisations		297 707	287 142,00
I - TOTAL DES RECETTES (a+b+c)		509 682	532 199,22

¹⁹ *Nota bene : Ligne « UEPAL » d'un montant de 22500€ en 2025 et vide en 2024. La subvention de 10.000 € de 2024 a été versée et comptabilisée en 2025.

Les ressources de la Cimade en Grand Est en 2025 sont issues de plusieurs sources :

- Des cotisations des membres de La Cimade en Grand Est.
- Des dons des particuliers, paroisses ou associations locales.
- La vente des produits Cimade de l'ensemble des groupes locaux à l'occasion de divers événements tels que le festival Migrant'Scène ou les marchés et festivals associatifs locaux.
- Les formations, les interventions de sensibilisations et les prestations externes
- Les subventions communales et de l'Eurométropole de Strasbourg, de la ville de Colmar, de Vandœuvre-Lès-Nancy
- Les subventions des conseils départementaux de l'accès aux droits du Bas-Rhin et de la Moselle (représentations territoriales du ministère de la justice).
- Le soutien financier de l'Union des églises protestantes d'Alsace Lorraine
- Des fondations privées de La Cimade et de la fondation du protestantisme.

B. Les charges

Comptes de charges – Dépenses	2025	2024
A2 - Achats produits d'entretien/alimentation	3 231	1 191,18
A5 - Fournitures de bureau	2 975	4 024,64
B2 - Loyers et charges locatives	17 776	13 697,53
B3 - Entretien et réparation courante autres biens immobiliers	5 814	5 361,49
B5 - Primes d'assurances	2 573	2 201,75
B6 - Documentation et abonnements	678	1 253,70
B7 - Intermédiaires, honoraires et divers	3 701	2 357,70
C2 - Publications, communication, affiches	24	207,55
C3 - Déplacements des salariés et divers	3 294	2 746,83
C3 - Réceptions - Hotels et repas	3 106	1 904,59
C5 – Téléphone	6 539	4 751,64
C6 - Services bancaires	169	1 121,22
C7 - Cotisations organismes	845	1 020,00
D1 - Taxe sur les salaires	13 000	13 838,04
E1 - Rémunération du personnel	95 000	134 467,88
E2 - Charges sociales (Urssaf, Pole Emploi...)	43 045	45 927,27
E2 - Autres charges sociales (CE, Méd, travail...)	2 478	3 482,05
F01 - Action sociale	2 005	3 510,85
F3 - Charges diverses de gestion courante	1 391	1 019,40
a) Sous-total des dépenses	207 644	244 085,31
I1 - Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges	4 331	971,91
b) Sous-total		
TOTAL AVANT CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	211 975	245 057,22
Valorisation locaux mis à disposition	49 000	48 000,00
Valorisation du personnel bénévole	248 707	239 142,00
c) Sous-total des valorisations	297 707	287 142,00
II - TOTAL DES DEPENSES	509 682	532 199,22

En 2025 le total des dépenses s'élève à 207.644 euros, en forte baisse par rapport à l'exercice 2024 au cours duquel il y a eu une forte augmentation des salaires et charges sociales liée au règlement des indemnités de la déléguée nationale en région et au remplacement du congé maternité de la chargée de projet régional. Les autres charges courantes de l'année 2025 sont en légère augmentation et n'appellent pas de commentaires particuliers. Les ressources propres de la région Grand Est couvrent 61% des dépenses au titre de l'année 2025. La part des dépenses 2025 de la région rapportée au budget national de la Cimade (14.311.335 € en 2024) représente environ 1,45%.

Remerciements pour les contributions à ce rapport

*Nous remercions chaleureusement **toutes les équipes locales** (Ardennes, Centre Alsace, Colmar, Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Troyes, Strasbourg) dont les rapports d'activités, les bilans et les statistiques ont servi de base pour la rédaction de ce rapport régional. Un grand merci également à l'équipe régionale pour la compilation et la rédaction du rapport (notamment les membres du bureau régional et l'équipe salariée) et aux bilans transmis par l'équipe nationale, notamment « prison » et « sensibilisation »).*